



## Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles

- 121 Voirie nationale

### Propositions financières - Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/29

**Service Chef de file :**

Direction de la mobilité

**Service(s) associé(s) :**

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

En complémentarité du réseau routier départemental, le Conseil Départemental, accompagne depuis de longues années les projets routiers portés par l'Etat, au titre des axes principaux.

Un certain nombre d'opérations routières, reprises désormais dans le volet mobilité du nouveau CPER, sont attendues depuis longtemps, car elles concourent aussi bien à l'accessibilité et au développement économique des territoires, qu'au confort de vie des habitants. C'est particulièrement vrai pour des opérations telles que la déviation de Châtenois, la Rocade Sud ou les protections phoniques à Strasbourg - Montagne Verte.

#### Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PAT	Direction de la Mobilité	95 889,70
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	100 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>195 889,70</b>

#### 121 – Voirie nationale

**Crédits proposés pour le BP 2015 : 195 889,70 €**

Les crédits prévus pour 2015 concernent tout d'abord le paiement du solde de notre participation aux travaux de réaménagement de la RN4 / Route du Rhin, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole, bien que s'agissant de route nationale, dans la perspective du transfert de cette route, après réalisation complète de la Rocade Sud (RN353).

Par ailleurs, un montant de 100 000 € est proposé dans le cadre des travaux d'aménagements fonciers au titre des remboursements liés aux travaux routiers de l'Etat. Il s'agit notamment de permettre la poursuite et l'achèvement des marchés publics signés par le Département avec des prestataires locaux pour les opérations d'aménagement foncier agricole liées à la construction de la Rocade Sud de Strasbourg 2<sup>ème</sup> phase entre la RN 83 et l'autoroute A 35, sur le territoire des communes de Geispolsheim et Fegersheim.

Par ailleurs, 83 333 € sont prévus conformément à la convention intervenue avec l'Etat, la Région et l'Eurométropole, validée en commission permanente du 5 mai 2014, pour la participation du Département aux études de requalification de l'A35 dans la traversée de Strasbourg. Ces études, pilotées par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) doivent permettre de proposer courant 2015, des hypothèses d'aménagement de l'axe autoroutier Nord-Sud, afin d'apaiser les nuisances aux riverains, mais aussi d'apporter des solutions aux congestions récurrentes. Ces études

intègrent la réalisation préalable du GCO, condition indispensable à toute intervention sur l'A35, afin d'évacuer le trafic de transit (local, régional et international).

Par ailleurs, le Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 a repris dans son volet mobilité, les opérations non réalisées des précédents contrats et plan de modernisation des itinéraires (PDMI).

Ce contrat en cours de finalisation, prévoit les opérations suivantes sur la voirie nationale :

- RN353 : Rocade Sud de Strasbourg, 2<sup>ème</sup> phase liaison A35/RN83
- RN59 : déviation de Châtenois
- RN4 / A351 : aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg, permettant ainsi la réalisation du TSPO sur la section de voirie nationale
- A35 : requalification urbaine dans la traversée de Strasbourg
- A35 : réalisation des aires de repos de St-Pierre
- A35 : déploiement sur l'ensemble de l'axe Nord-Sud alsacien d'une régulation dynamique du trafic
- A35 : poursuite du programme de réduction des nuisances sonores à Strasbourg Montagne Verte.

Le financement de ces opérations par le Conseil Départemental du Bas-Rhin sera inscrit dans les budgets des années à venir, au fur et à mesure de leur avancement, et selon les conventions financières qui seront soumises à l'assemblée départementale.

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
1213	Voirie nationale - Hors contrats	183 333,00
1212	Voirie nationale - Contrat Triennal avec Strasbourg	12 556,70
	<b>TOTAL</b>	<b>195 889,70</b>

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2015.*

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY